

tion.org, dans sa rubrique @cupuncture.net, nous propose de découvrir le site internet espagnol de l'Association Scientifique de Médecins acupuncteurs de Séville.

L'année 2004 sera marquée par l'entrée de la FAFORMEC à l'ICMART (International Council of Medical Acupuncture and Related Techniques), la demande d'adhésion ayant été officialisée lors du congrès national à Marseille fin novembre dernier. L'Acupuncture française, bientôt bicentenaire, y trouvera naturellement sa place.

Bref, comme vous le constaterez, un numéro placé sous le signe de l'internationalisation.

Jean-Marc Stéphan

De l'acupuncture en France !



Récemment, un courrier émanant de l'Association pour la formation des médecins libéraux de la région Nord-Pas-de-Calais m'informait du programme des séminaires du second semestre de l'année 2003 agréés dans le cadre de la formation médicale continue.

A côté de la prévention et du dépistage du cancer du sein, des cancers colo-rectaux ou des cancers de la prostate, j'ai découvert avec intérêt et surprise qu'un week-end complet était consacré à l'acupuncture avec au programme : "Algologie et techniques thérapeutiques acuponcturales de la douleur. Principales applications en pratique quotidienne". Le séminaire était dirigé par un médecin expert de l'Association Belge des Médecins Acupuncteurs.

Ainsi donc les médecins généralistes commenceraient à s'intéresser à l'acupuncture !

Et pourtant, que de dénigrement n'entendons-nous pas encore de la part de confrères qui considèrent que l'acupuncture est une croyance et qu'il faut, pareillement à une religion, avoir la Foi ! On le sait tous, l'acupuncture n'est pas reconnue comme une spécialité. De surcroît, l'Etat a joué en touche en créant en 1986 le Diplôme Inter-Universitaire qui permet à certains médecins de se former, alors même que les notions élémentaires de la Médecine Traditionnelle Chinoise et de l'Acupuncture ne sont pas abordées en faculté de médecine.

Quoi qu'il en soit, un vent de réforme souffle sur la région Nord-Pas-de-Calais ! J'ose cependant espérer que cette prise de conscience de l'efficacité de l'acupuncture n'est pas en rapport avec la proximité de la Belgique, toute proche. En effet, depuis avril 1999, la fameuse loi Colla autoriserait tout acupuncteur à exercer sans être médecin [1]. Et dans un avenir plus ou moins proche, selon les articles 52 à 66 du Traité de Rome qui autorisent une liberté de circulation et d'établissement au sein de l'Union Européenne, nos amis belges acupuncteurs pourront s'installer en toute quiétude, si la loi française les y autorise.

Non, j'espère plutôt que cette prise de conscience est davantage en rapport avec tous les travaux effectués de part le monde, essais cliniques randomisés, médecine expérimentale, Evidence Based Medicine, etc... dont vous pouvez voir les références sur les bases de données d'Acudoc2 [2].

Car il est toujours préférable de convaincre l'opinion de l'efficacité de l'acupuncture par la science que par la chose politique des associations, qui arrivent souvent par lobbying à faire fléchir les responsables politiques, sans pour autant les persuader !

“Quand une opinion est représentée par une association, elle est obligée de prendre une forme plus nette et plus précise... L'association réunit en faisceau les efforts des esprits divergents, et les pousse avec vigueur vers un seul but clairement indiqué par elle...” (Alexis de Tocqueville)[3]



Correspondance :

D^r Jean-Marc Stéphane, ASMAF-EFA

✉ Jmstephff@aol.com

Références :

1. Loi du 29 avril 1999 relative aux pratiques non conventionnelles dans les domaines de l'art

médical, de l'art pharmaceutique, de la kinésithérapie, de l'art infirmier et des professions paramédicales.

2 <http://www.acudoc2.org>

3 Tocqueville A. : De l'association politique. In : De la démocratie en Amérique. 2ème édition Gallimard Folio Histoire. 2003. p288.

Pierre Dinouart-Jatteau

Le ciel était avec nous !



Les 28 et 29 novembre ont été deux journées ensoleillées et agréables. Certes les congressistes n'en ont pas beaucoup profité. Mais, les accompagnants et accompagnantes si. Dommage que le nombre de ceux-ci ait été insuffisant, ce qui a entraîné la suppression des visites organisées. Le Ciel n'a d'ailleurs pas tardé à manifester ses désagréments après notre départ !

Quant au Congrès lui-même, il a été parfait aux dires de la plupart. Dès avant, nous avons eu l'agréable surprise de découvrir un programme détaillé avec les photos des conférenciers. Cette excellente initiative est à répéter. Les conférenciers, dûment prévenus, savaient que 10 minutes leur étaient attribuées. Tous ont respecté ce temps de parole. Les papiers circulant pour recueillir les questions ou remarques issues de la salle ont été traités par la Commission de communication, Celle-ci en a fait la synthèse et une table ronde des orateurs a permis de répondre à la plupart de ces remarques. Tout cela en respectant les horaires prévus. Le fait d'avoir limité les sujets à un thème commun a donné à cette rencontre une densité importante.

Les grandes salles des exposants étaient assez spacieuses pour accueillir également les boissons et viennoiseries destinées à sustenter les auditeurs et ceux-ci ont pu dans le même temps prendre connaissance des ouvrages et techniques exposés.

Il est réconfortant de constater que de congrès en congrès, nous progressons dans la qualité de nos réunions annuelles. L'an prochain, nous nous retrouverons à Strasbourg et en 2005 à Lyon. L'idée soumise par Johan Nguyen, au cours de la réunion FAFORMEC, d'utiliser les acquis des organisateurs précédents me paraît excellente. À la fois pour économiser les efforts de ceux qui se chargent de préparer cet événement, mais aussi pour renforcer la solidarité qui doit nous unir en créant cette entraide, solidarité face à tout ce que nous risquons de subir dans les temps à venir sur tous les plans.

Correspondance :

D^r Pierre Dinouart-Jatteau, 32 cours Georges Clémenceau, 33000 Bordeaux

☎ / 📠 05.56.44.50.40 - ✉ pierre.dinouart@9online.fr